

Collèges : État des lieux et prospective

Départementales 2015 : Analyse des collèges grenoblois.

«Les statistiques, c'est comme le bikini. Ce qu'elles révèlent est suggestif. Ce qu'elles dissimulent est essentiel.» A. Levenstein

Cette analyse réalisée par le “Collectif Écoles et Collège de proximité” a pour objectif d'établir une photographie des collèges grenoblois dans le cadre des élections départementales.

La première partie de ce document est consacrée aux statistiques générales actuelles sur les collèges alors que la seconde présentera les projections d'effectifs de collégiens à l'horizon 2022. La façon dont nous avons réalisé cette analyse est décrite dans un autre article (<http://www.ecoles-college-proximite.info/evolution-effectifs-colleges-grenoblois-2014-03-04/>). Le but de ce document est de donner un maximum d'informations qui nous semblent pertinentes.

Sommaire

[Sommaire](#)

[État des lieux des collèges](#)

[Préambule](#)

[Les collèges grenoblois](#)

[Taux de réussite au Brevet \(2013\)](#)

[Taux de boursiers par collège public \(2014\)](#)

[Taux d'évitement \(2014\)](#)

[Les capacités d'accueil des collèges grenoblois dans le public](#)

[Les capacités d'accueil des collèges grenoblois dans le privé](#)

[Les capacités d'accueil des élèves grenoblois issus des écoles publiques](#)

[Prospectives pour les collèges publics grenoblois](#)

[Montée pédagogique](#)

[Constructions nouvelles](#)

[Projection globale](#)

[Évolution par collège de secteur](#)

[Évolution par aire géographique](#)

[Évolution par collège](#)

[Point sur la concertation](#)

État des lieux des collèges

Préambule

L'objet de cette analyse n'est pas d'établir un palmarès entre les différents collèges grenoblois. Nous savons parfaitement que le taux de réussite au Brevet, par exemple, dépend de nombreux paramètres dont le taux de présentation mais aussi et surtout du corpus

social des élèves. Ainsi, la sélection à l'entrée d'un établissement permet de garantir un fort taux de réussite comme nous le verrons par la suite.

Les collèges grenoblois

Il existe actuellement 15 collèges à Grenoble répartis comme suit :

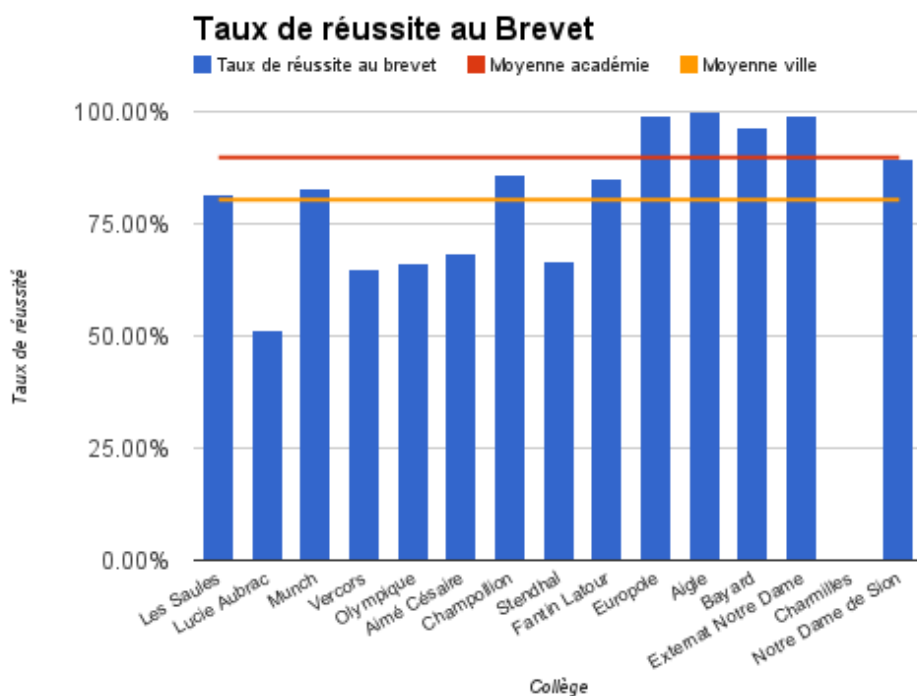
- 9 d'entre eux sont des collèges publics de secteur, c'est à dire qu'ils accueillent les élèves d'une aire géographique définie par le Conseil Général de l'Isère au niveau de la carte scolaire.
- 1 collège public hors secteur (Europole) qui accueille des élèves au sein de la Cité Scolaire Internationale (CSI). L'entrée se fait sur concours ouvert à tous les enfants de l'agglomération grenobloise.
- 5 collèges privés qui accueillent les enfants selon des critères qui leur sont propres.

Collège	Secteur
Les Saules	Public
Lucie Aubrac	Public
Munch	Public
Vercors	Public
Olympique	Public
Aimé Césaire	Public
Champollion	Public
Stendhal	Public
Fantin Latour	Public
Europole	Public hors secteur
Aigle	Privé
Bayard	Privé
Externat Notre Dame	Privé
Charmilles	Privé
Notre Dame de Sion	Privé

Taux de réussite au Brevet (2013)

Nous présentons ci-dessous les taux de réussite au Brevet des collèges correspondant à l'année scolaire 2012-2013, dernière année où nous avons trouvé des statistiques pour l'ensemble des collèges grenoblois (source :

<http://www.france-examen.com/brevet/palmares-colleges>)

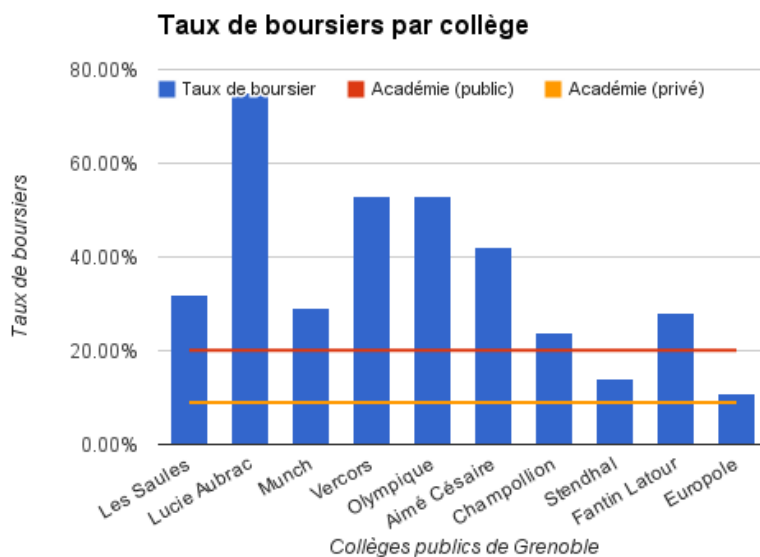


Nous pouvons constater qu'en 2013, l'ensemble des collèges publics grenoblois avaient un taux de réussite au brevet inférieur à la moyenne de l'académie de l'Isère contrairement à la CSI et aux collèges privés.

Note : nous verrons plus loin qu'en 2014, les collèges publics Fantin Latour et Champollion ont eu un taux légèrement supérieur au taux de réussite de l'académie.

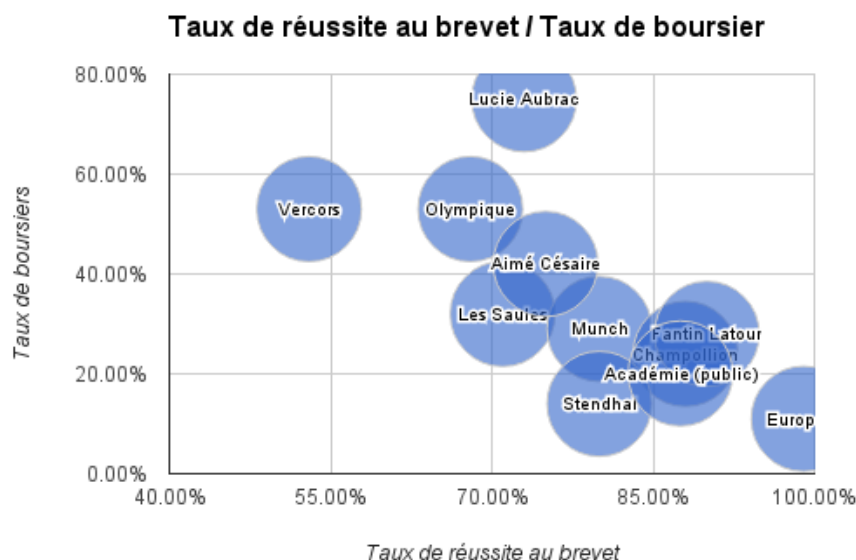
Taux de boursiers par collège public (2014)

Le graphique ci-dessous présente le taux de boursiers pour chacun des collèges publics grenoblois (source http://www.ac-grenoble.fr/ia38/siteiaspip/IMG/pdf/CDEN_2014.pdf)



Nous notons qu'à l'exception de Stendhal, tous les collèges publics de secteur ont un taux de boursiers supérieur à la moyenne de l'académie.

La CSI, quant à elle, a un taux de boursiers deux fois moins élevé que cette moyenne, très proche en réalité de la moyenne des collèges privés de l'académie.



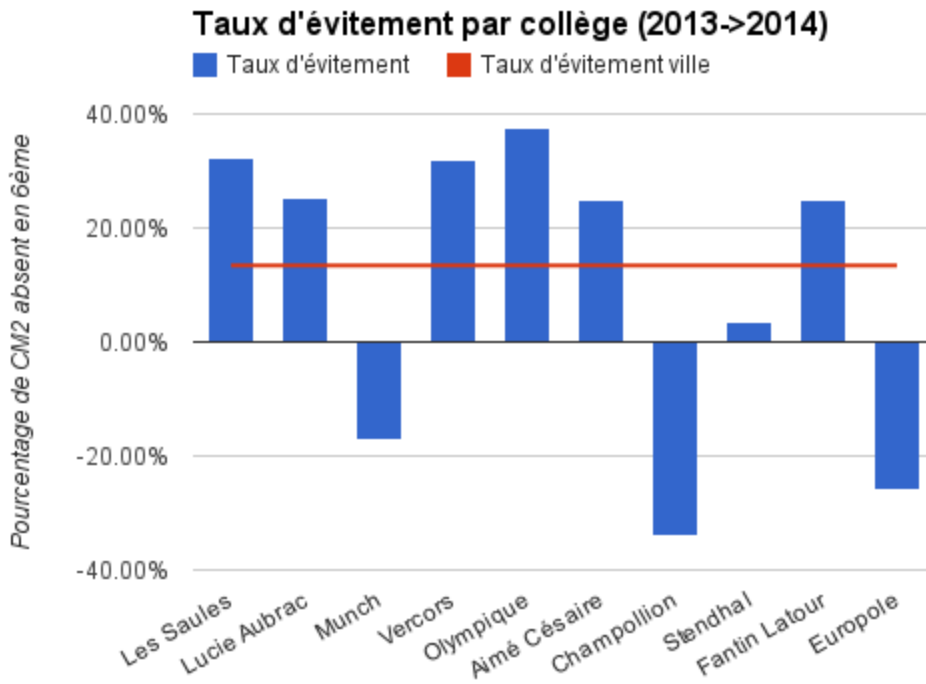
Le graphique ci-dessus permet d'avoir une distribution du taux de réussite au Brevet en 2014 par rapport au nombre de boursiers pour chaque collège, ce qui tend à démontrer que le taux de réussite au Brevet dépend du nombre de boursiers.

Note : c'est là que nous voyons que Champollion et Fantin Latour sont légèrement au-dessus du taux de réussite au Brevet par rapport à l'Académie en 2014.

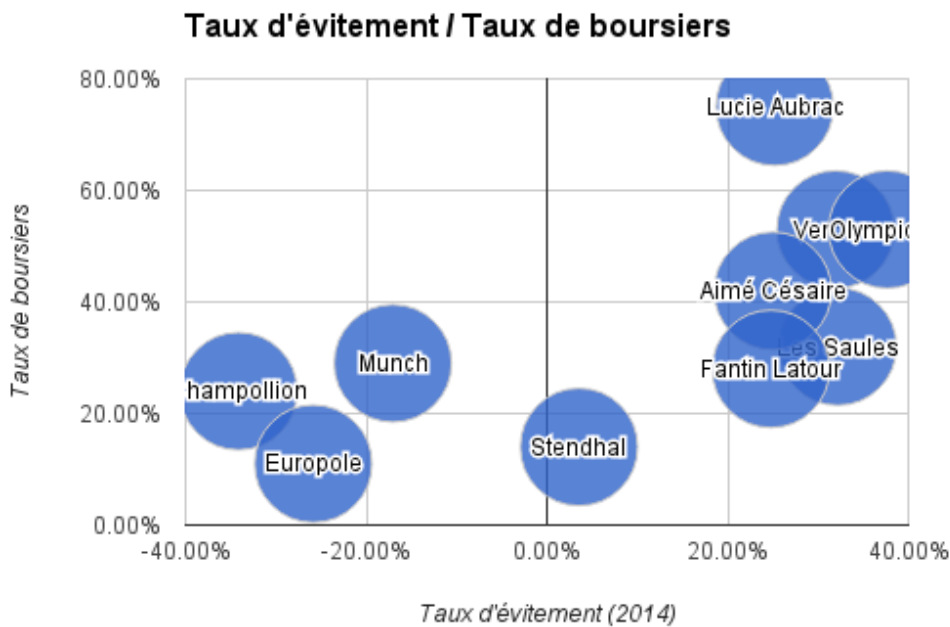
Taux d'évitement (2014)

Un certain nombre d'enfants de CM2 ne vont pas dans leur collège de secteur lors de la rentrée suivante en 6ème : c'est l'évitement. Certains d'entre eux sont scolarisés dans des établissements privés ou vont dans d'autres collèges pour suivre une option, comme par exemple une langue à la Cité Scolaire Internationale ou la musique au collège Charles Munch. D'autres changent tout simplement de ville, il peut y avoir des départs mais aussi des arrivées. Un évitement peut aussi être négatif quand il y a plus d'enfants qui arrivent sur le collège que d'enfants qui n'en partent.

Pour la CSI, le taux d'évitement correspond à la différence entre le nombre d'élèves en CM2 dans les sections internationales des écoles élémentaires qui ont vocation à intégrer la CSI, et les élèves de 6ème à la CSI.



Nous avons ainsi pu mesurer (source <http://www.grenoble.fr/1600-les-effectifs-scolaires.htm>) qu'en 2014, 200 élèves de CM2 des écoles publiques de Grenoble (soit 13,5%) de 2013 ne se retrouvaient pas dans leurs collèges de secteur à la rentrée en 6ème en 2014. Sans doute ont-ils choisi d'aller vers le privé.



Ce taux varie énormément d'un collège à l'autre.

Ainsi, plus de 30% des élèves destinés aux collèges du sud de Grenoble (Les Saules, Vercors et Olympique) évitent leur collège de secteur.

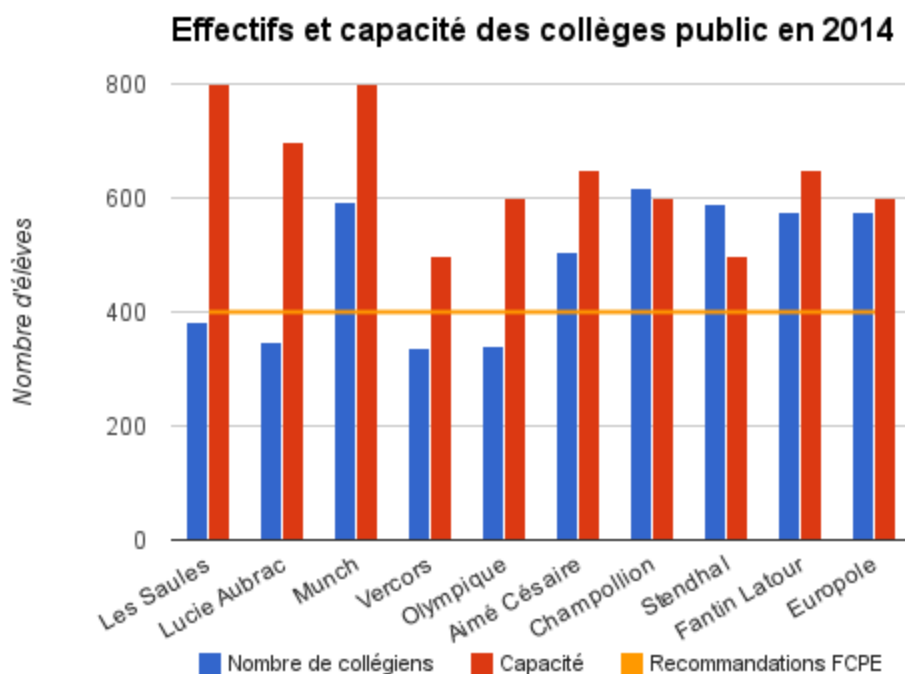
Ce taux passe à 25% pour Aimé Césaire et Fantin Latour et 4% pour Stendhal.

En revanche, Champollion et Munch attirent respectivement 34% et 17% d'élèves hors de leur périmètre. Pour Champollion, une des explications est son agrandissement en 2011 alors que le périmètre des écoles n'a pas changé. Pour Munch, cet attrait est probablement lié aux options artistiques qu'il propose mais nous n'avons pas d'information sur le nombre d'enfants concernés.

La CSI, quant à elle, recrute environ 26% d'élèves qui ne sont pas issus des sections internationales des écoles élémentaires de Grenoble.

Les capacités d'accueil des collèges grenoblois dans le public

Le graphique ci-dessous représente le nombre d'élèves inscrits à la rentrée 2014 dans les collèges grenoblois.

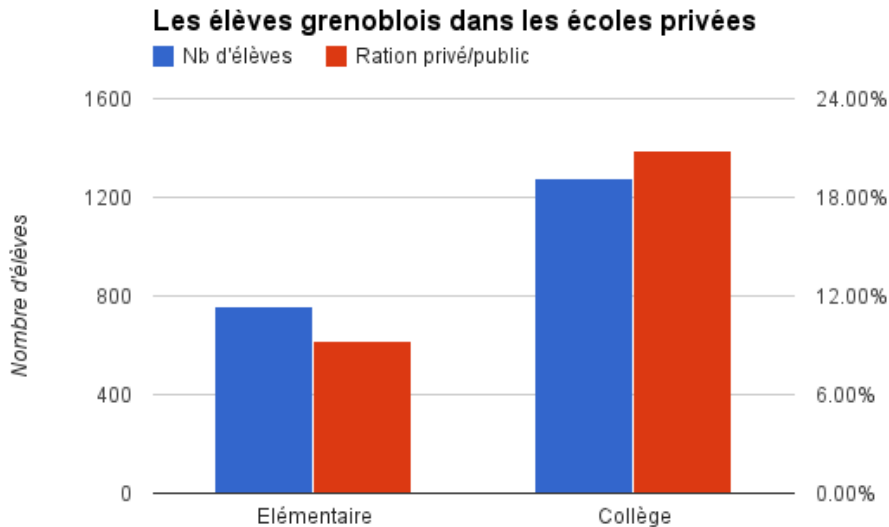


Les collèges publics grenoblois accueillent actuellement 4866 collégiens pour une capacité d'accueil de 6400 soit un taux d'occupation de 76%.

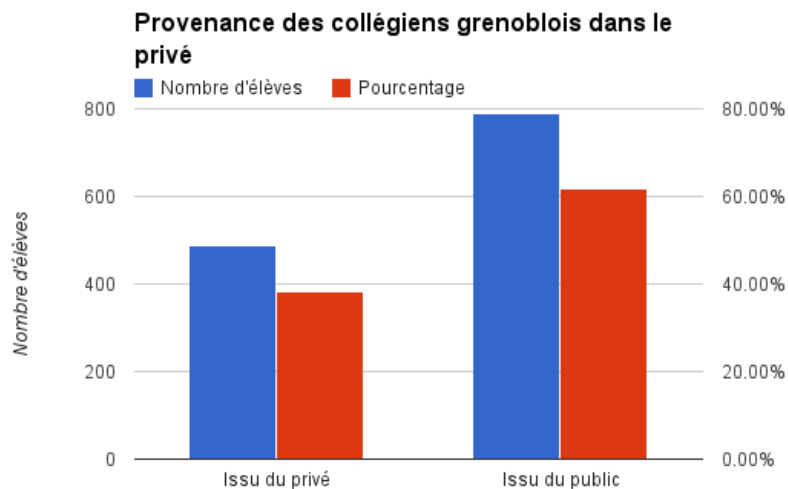
Notons que les collèges du Nord de Grenoble sont aux limites de leur capacité d'accueil, Stendhal étant même déjà au-delà.

Les capacités d'accueil des collèges grenoblois dans le privé

Les chiffres ci-dessous ne tiennent compte que des élèves domiciliés à Grenoble. Les établissements privés accueillent des enfants de toute l'agglomération. Nous avons pu ainsi estimer qu'il y a environ $\frac{2}{3}$ d'enfants grenoblois en élémentaire et $\frac{1}{2}$ au collège.



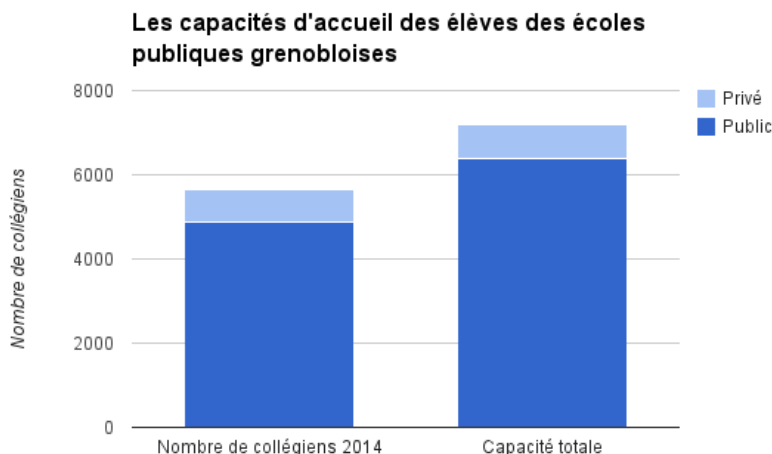
Le graphique ci-dessus montre que les collèges privés accueillent quant à eux env. 1300 collégiens grenoblois soit 20% des élèves de Grenoble contre 10% en élémentaire.



Sur ces 1300 collégiens grenoblois dans le secteur privé, 800 environ viennent donc des écoles publiques : c'est une estimation qui n'inclut que les élèves passés par une élémentaire publique grenobloise.

Les capacités d'accueil des élèves grenoblois issus des écoles publiques

Le graphique ci-dessous démontre qu'il existe actuellement une capacité de 7200 places sur Grenoble pour accueillir les élèves des écoles publiques. Cela correspond à 6400 places dans les collèges publics, dont la CSI, auxquelles s'ajoutent 800 places dans le privé.

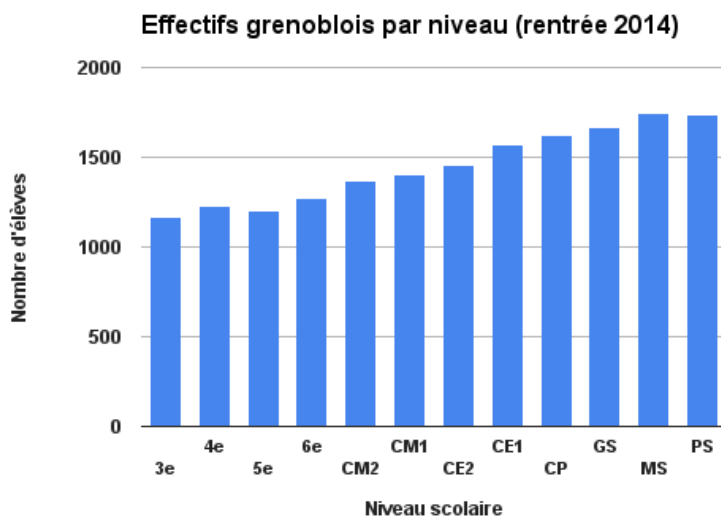


Prospectives pour les collèges publics grenoblois

Dans cette partie, nous allons nous intéresser à ce qu'il devrait advenir des capacités d'accueil des différents collèges en tenant compte du nombre de collégiens lié à la montée pédagogique et aux constructions nouvelles ainsi que du taux d'évitements par collège.

Montée pédagogique

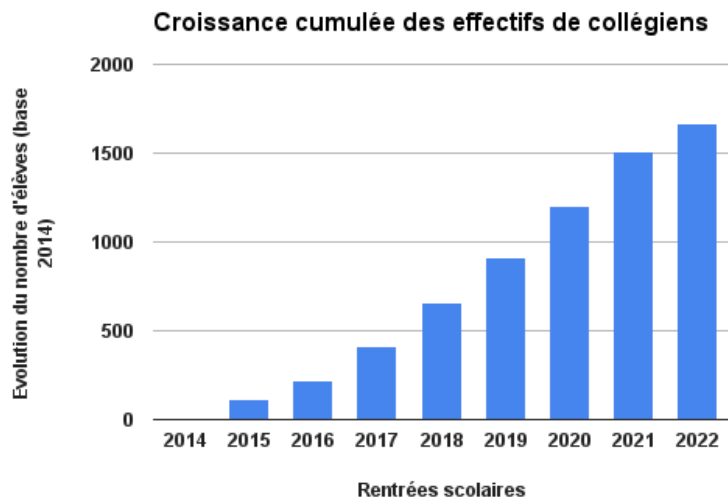
Le graphique ci-dessous présente pour chaque niveau d'enseignement, le nombre d'enfants actuellement scolarisés dans les établissements publics grenoblois.



Nous pouvons d'ores et déjà constater qu'une vague démographique est en train de se former. Les élèves de petite section (PS) sont 370 de plus que leurs aînés de CM2 (soit 25% de plus).

Or, le taux de passage apparent est de 1 pour tous les niveaux en primaire selon les experts rencontrés lors d'une réunion de travail sur la prospective des effectifs scolaires en primaire (cf.

<http://www.ecoles-college-proximite.info/compte-rendu-reunion-prospectives-effectifs-scolaire-s-14jan2015>).



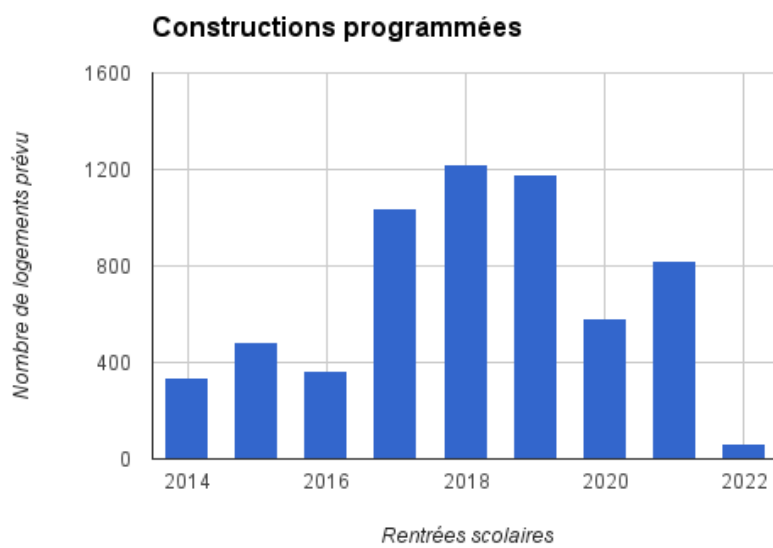
Nous avons ainsi mesuré que le nombre d'élèves dans les collèges publics grenoblois devrait augmenter de **28% d'ici à 2022 soit 1600 collégiens supplémentaires** si on ne tient compte que de la montée pédagogique.

Ainsi le nombre de places actuellement disponibles dans les collèges grenoblois ne suffirait pas à couvrir la montée pédagogique à l'horizon 2022 en tenant compte des élèves qui se réorientent vers le privé lors de leur passage en 6ème.

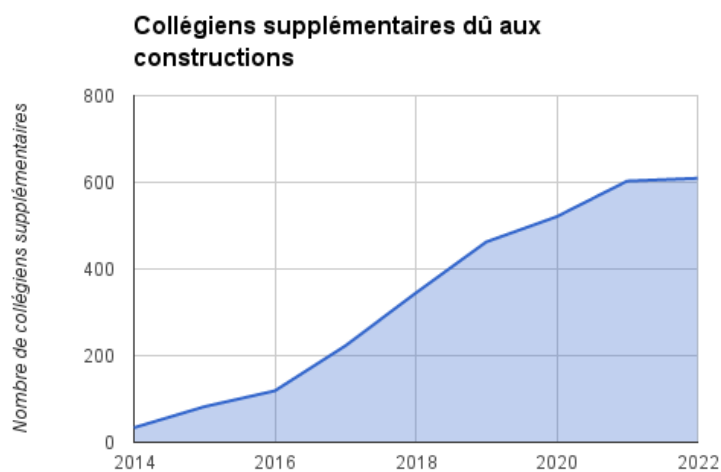
Il ne resterait plus qu'une centaine de places en 2021 et il en manquerait environ 80 en 2022.

Constructions nouvelles

Le graphique ci-dessous décompte pour chaque année le nombre de logements nouveaux qui sont prévus sur Grenoble d'ici 2022.

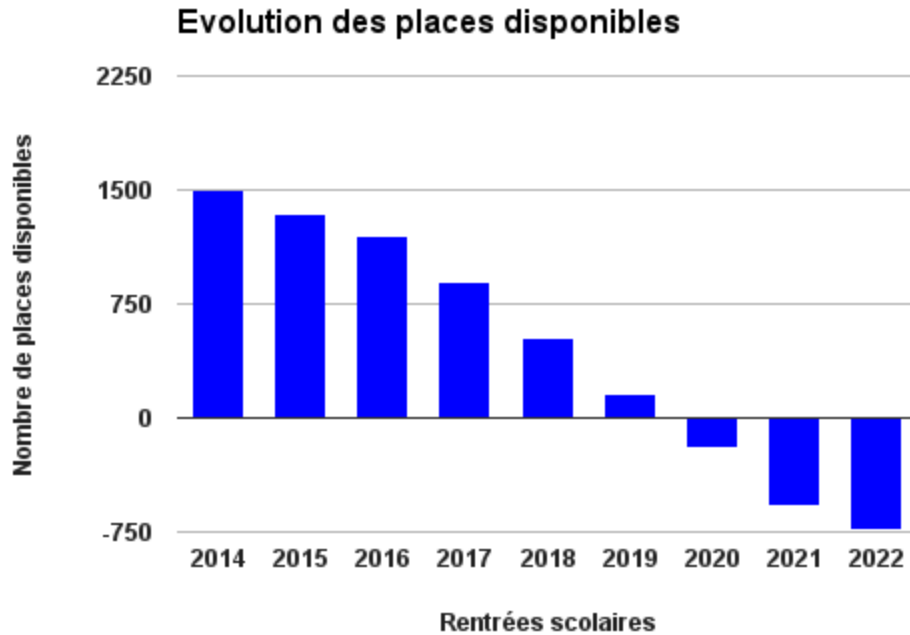


Sur cette période, ce sont donc plus de 6000 logements qui devraient être construits sur notre commune. Avec un ratio de 0,1 collégien/logement (ratio utilisé par le Conseil Général de l'Isère dans ses projections), ce sont plus de 600 collégiens qui devraient s'ajouter aux chiffres de la montée pédagogique en 2022.



Projection globale

En cumulant les chiffres liés à la montée pédagogique et aux constructions nouvelles, nous arrivons au graphique suivant :



Il ne restera plus que 200 places en 2019. En 2020, la capacité d'accueil des collèges publics grenoblois sera dépassée pour atteindre un déficit de presque 750 places en 2022 soit l'équivalent d'un très gros collège urbain, bien loin du chiffre de 400 élèves recommandé par la FCPE dans les milieux urbains.

Ainsi, par rapport à la rentrée 2014, le nombre d'élèves dans les collèges grenoblois devrait croître de plus de 2150 élèves soit une progression de plus de 38%.

Évolution par collège de secteur

Cette section décrit pour chaque collège l'évolution du nombre de places en tenant compte à la fois de la montée pédagogique des écoles qui leur sont rattachées, du taux d'évitement constaté en 2014 et des constructions nouvelles liées à leur aire géographique.

Évolution par aire géographique

En synthétisant les chiffres détaillés ci-dessous il apparaît clairement que le déficit de places se trouve au Nord de Grenoble; les collèges Fantin-Latour, Stendhal et Champollion cumulent un déficit de plus de 600 places en 2022.

En incluant Aimé Césaire, ce sont près de 850 places de collèges qui manque dans le Nord-Ouest de Grenoble.

Au Sud de Grenoble, Vercors devrait également saturer dès 2018 tout comme Munch au centre.

En 2022, il manquerait au total 750 places environ sur l'ensemble de la ville.

Évolution par collège

Une animation de l'évolution du nombre de places disponible année après année est accessible à l'adresse suivante

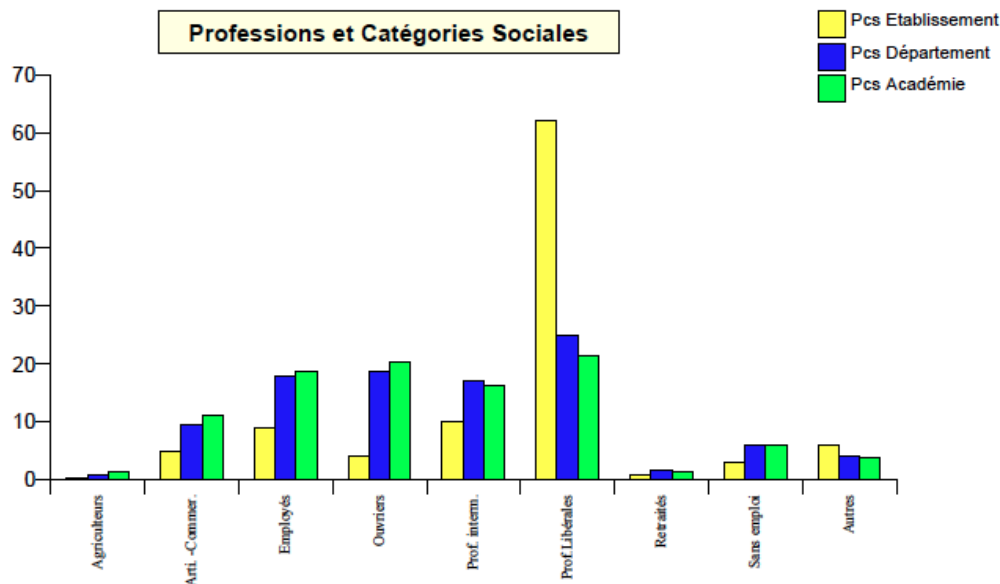
<http://data.ecoles-college-proximite.info/carte-scolaire-effectifs.php>

Point sur la concertation

En 2013, suite à la volonté du Conseil Général de re-sectoriser l'école Ampère vers le collège Aimé Césaire, notre collectif avait effectué une première étude sur l'évolution des effectifs au niveau du collège de secteur, Fantin Latour. Cela avait d'ailleurs conduit le Conseil Général à admettre à l'époque qu'il manquait effectivement 450 places sur les collèges du Nord de Grenoble à l'horizon 2020 et préconisait alors d'envoyer nos enfants vers le sud de Grenoble.

Le Conseil Général a alors favorisé une solution qui consistait à envoyer les collégiens du nord vers le sud de la ville par le biais de la modification de la carte scolaire. Les deux principaux arguments avancés, était d'une part une meilleure utilisation des deniers publics en utilisant les établissements en sous-capacité (Les Saules, Lucie Aubrac, Olympique), et d'autre part renforcer la mixité sociale. En outre, l'opposition des familles au fait d'envoyer leurs enfants loin de leur quartier et copains, de leur collège de "proximité" a été traduit par les conseillers généraux comme un refus de mixité sociale de la part de ces familles.

Le collectif a alors proposé une solution alternative qui consistait à re-sectoriser le collège Europole (Cité Scolaire Internationale : CSI), c'est à dire permettre aux enfants habitant à proximité d'utiliser cet établissement et de déplacer les sections internationales qui drainent des enfants venant de tous les quartiers de la ville et même de l'agglomération au sens large. Cela aurait permis de résoudre à la fois le problème de locaux pour un collège de secteur et de mixité sociale. Mais également de faire des économies aux contribuables isérois. En effet, si nos enfants vont à l'école à pied ou à vélo c'est autant de cartes de transport à payer par le Conseil Général.



La mixité sociale à la CSI

Mais là étonnement, il s'agirait subitement de conserver la "spécificité" de la CSI car "elle constitue un atout important pour l'attractivité, le développement économique et le rayonnement du territoire" d'après une lettre envoyée par les élus socialistes grenoblois (cf <http://www.ecoles-college-proximite.info/lettre-conseillers-generaux-grenoble1-31mars2013.pdf>).

Or la FCPE Isère a elle aussi pris position au Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) en faisant la déclaration suivante:

*"Nous voulons évoquer la **Cité Scolaire Internationale** (collège-lycée) située dans un secteur où les effectifs de collège dépasseront bientôt largement les capacités des établissements existants. Cet établissement élitiste, accueille moins de 10 % d'enfants qui dépendent des accords internationaux qui engagent l'Etat français. Le reste des élèves est issu de sections internationales, drastiquement sélectionnés. La mixité sociale est très faible. **Ceci est contraire aux valeurs de la FCPE.** La sectorisation quasi complète ou partielle, permettrait d'absorber l'augmentation des effectifs des collèges du secteur. Il semble donc opportun de proposer cette ouverture de la CSI à la fois pour des raisons de mixité sociale et de saturation des collèges de Grenoble nord."*

Autre surprise, la CSI héberge l'[American Grenoble School](#) à 4000 € l'année. Pas sûr que cela soit à la portée des plus défavorisés.

Finalement, vraisemblablement suite à plusieurs études complémentaires, il est apparu aux conseillers généraux que le collège Aimé Césaire ne suffirait pas du tout pour absorber les effectifs à venir ainsi que le démontre notre étude.

Aussi la piste de travail évoquée à présent est de refondre la carte scolaire et d'envoyer les enfants du nord de la ville dans les collèges de Fontaine, Saint Martin le Vinoux et Meylan. Ce qui poserait les mêmes problèmes de "proximité" que dans le cas du collège Aimé Césaire et induirait un temps de transport encore plus élevé pour les collégiens. Or dans le même temps, le Conseil Général a décidé de diminuer sa subvention de 11,5 M€ (-31%) au Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC), qui finance et fait fonctionner les lignes de bus et de tram de l'agglomération, qui financera alors ces déplacements?

Enfin, dans le chapitre des incohérences, il est intéressant de noter que le Conseil Général de l'Isère (soucieux des deniers publics) a décidé la reconstruction du collèges des Saules, situé dans la partie sud de la ville où les collèges sont sous-utilisés et l'a déplacé de ... 300m !

En résumé, la concertation est totalement dans l'impasse.